



**Une visite est possible !  
Venez nous rencontrer !**



### Contact

MAS Le Perthuis  
Tél : 05 46 45 29 19

Personnes en charge des accueils :  
- G. SEGUIN, Assistante Sociale  
- C. BLONDIO, Cheffe de Service  
- M De CARVALHO, Cheffe de Service  
- C METAYER, Directrice



**Bienvenue à  
La MAS « Le Perthuis »**

## Unité d'Accueil de Jour « Mistral »

Cet espace, situé en bord de mer,  
propose

Deux places dédiées  
à l'accompagnement  
de personnes atteintes de maladies  
de Chorée de Huntington  
ou de Sclérose en plaque

Un accueil séquentiel ou quotidien



## Qui sommes-nous ?

Ouvert 230 jours par an,  
L'accueil de jour Mistral  
est un service de la MAS « le Perthuis »  
géré par l'APAJH 17 .  
Nous accueillons, en journée, du lundi  
au vendredi de 8h30 à 17h, des adultes  
présentant un polyhandicap de naissance,  
ou acquis au cours de la vie ainsi que  
des adultes souffrant de maladies  
neurodégénératives.

### Au sein du service

**2 places sont dédiées pour des personnes souffrant plus spécifiquement, de Chorée de Huntington ou de Sclérose en plaque.**

L'accueil de jour dispose d'un personnel formé et spécialisé dans l'accompagnement quotidien de toute situation de grande dépendance physique.

Les journées sont organisées autour d'activités variées et adaptées aux besoins de chacun : activités à dimension sensorielles, relationnelles, motrices...

Sans oublier l'utilisation de l'espace naturel du bord de mer lors des sorties quotidiennes...

## Un accueil de jour ? Pour quoi faire....

Rompre avec le quotidien d'un établissement de santé ou du domicile et s'ouvrir à d'autres possibles

Vivre des temps de partage et d'activités avec d'autres adultes en ayant la garantie d'une prise en charge de qualité

### Une formule souple pour s'adapter à toutes les situations

Proposer une réponse en journée aux proches aidants sans pour autant rompre avec son environnement

Faire face à l'évolution d'une situation de santé complexe sans pour autant perdre ses repères

## Modalités d'admission

- ↳ Bénéficier d'une notification de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (M.D.P.H.), « orientation M.A.S » en cours de validité.
- ↳ Déposer un dossier qui sera étudié en commission pluridisciplinaire d'admission.

## Venez... et laissez-vous porter par « Mistral » !

### Un accueil de jour Pour oser de nouveaux possibles...

Une équipe socio-éducative, médicale et paramédicale prépare votre accueil et vous accompagne tout au long de votre séjour.

### Le mot de l'équipe

« Venez vivre avec nous des moments de convivialité partagée, autour d'activités centrées sur le bien-être, la détente, les loisirs, la rencontre de l'autre et de soi. Nous vous proposons, par cette expérience, de vous découvrir autrement et d'oser partager un quotidien différent, au-delà de la complexité de chacune de vos situations »

Une fois votre accueil planifié, un contrat de séjour sera établi et signé. Un livret d'accueil vous sera remis afin de présenter l'établissement.

Chaque année, nous travaillerons avec vous et vos proches, les objectifs personnalisés de votre projet d'accompagnement en adaptant les moyens proposés à l'évolution de vos besoins